Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie Aix-Marseille

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Communiqué de presse

Aix-en-Provence, le 21 juin 2014

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille communique

Nouvelle organisation du temps scolaire à Marseille à la rentrée 2014

Le recteur de l'académie d'Aix-Marseille a décidé d'arrêter les horaires proposés par le maire de la ville de Marseille dans le cadre des possibilités d'expérimentation prévues par le décret du 7 mai 2014.

Cette décision implique obligatoirement une prise en charge de qualité des enfants sur la semaine, en s'appuyant le cas échéant sur un projet éducatif territorial.

Ainsi, dès septembre 2014, les **72 000 écoliers marseillais** auront classe, **dans l'ensemble des écoles marseillaises,** aux horaires suivants :

Lundi – Mardi – Jeudi	8h30 – 11h30
	13h30 – 16h30
Mercredi – Vendredi	8h30 – 11h30

La majorité des écoles marseillaises (58,2%) s'est prononcée dans ce sens lors de la consultation organisée par la mairie de Marseille.

Ainsi, tous les écoliers bénéficieront d'**activités périscolaires** mises en place par la mairie de Marseille **le vendredi après-midi**.

Pour assurer la mise en œuvre de l'ensemble des expérimentations dans toutes les communes et préparer leur évaluation, un comité de pilotage académique présidé par le recteur sera mis en place dès septembre 2014.

Contact presse
Laurence Decugis : 04.42.91.71.10 – 06.89.10.02.55